



## Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – [contact@spmfr.fr](mailto:contact@spmfr.fr)

Web : [www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf) <https://www.spmf.fr>

Président : Joël Schiro – Email : [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)

### **APPEL DE COTISATION SPMF 2022**

**Sympathisants donateurs : 440,00 €**

<https://www.spmf.fr/> ou [www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf)

Les apiculteurs professionnels qui, ne souhaitant pas s'impliquer dans un syndicat, ont néanmoins envie de recevoir les informations, ainsi que les personnes qui par leur statut ne peuvent pas adhérer au SPMF, ont la possibilité de recevoir les informations et donner leur avis.

Ce sont essentiellement les personnes morales exerçant leur activité dans un domaine qui touche de près ou de loin à l'abeille et aux produits de la ruche, et qui souhaitent recevoir toutes les informations diffusées par le SPMF (audits officiels, analyses économiques, enquêtes administratives, etc...).

Par extension, les personnes physiques qui ne remplissent pas les conditions pour être membres adhérents ainsi que les personnes morales exerçant leur activité dans un autre domaine, souhaitant également se tenir au courant des affaires apicoles, et/ou par un acte militant et désintéressé, prêter main forte et encourager le travail du SPMF, peuvent devenir sympathisants donateurs.

Extrait des statuts consultables sur la page Internet du SPMF :

<https://www.spmf.fr/> ou [www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf)

Ils paient une cotisation majorée égale au double de la cotisation syndicale fixée tous les ans par l'assemblée générale du SPMF, et peuvent également faire des dons.

*Ils participent aux assemblées générales du syndicat avec voix consultative. Ils reçoivent toutes les informations envoyées aux membres adhérents qu'ils ont toute liberté de rediffuser à leur guise. Ils pourront être invités aux conseils d'administration. N'étant pas membres adhérents ils ne pourront pas voter ni se présenter au conseil d'administration.*

| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN |                                                                                                            |         |                  |                 |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|-----------------|
|                                   | Banque                                                                                                     | Guichet | Numéro de compte | Clé             |
| RIB FRANCE                        | 16906                                                                                                      | 01017   | 87020100298      | 83              |
| IBAN ETRANGER                     | FR76 1690 6010 1787 0201 0029 883                                                                          |         |                  | BIC AGRIFRPP869 |
| Domiciliation                     | Nom et adresse du titulaire                                                                                |         |                  |                 |
| SEMEAC (01017)                    | SYNDICAT DES<br>PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE<br>CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS<br>CHEMIN DE LA CAILLAOUERE |         |                  |                 |
| Tél : 0562530908                  | 32003 AUCH CEDEX                                                                                           |         |                  |                 |

**Le SPMF n'est pas assujetti à la TVA.**

**Les cotisants réguliers reçoivent en même temps que cet appel, une facture.**

**Les nouveaux cotisants recevront une facture acquittée dès réception de leur règlement.**

Fiche d'adhésion à nous retourner.

Vous avez 2 moyens de règlement :

1. Par chèque à l'ordre du SPMF, accompagné de la présente fiche d'adhésion à envoyer à l'adresse postale suivante :  
**Secrétariat du SPMF – 4 Cami de Pau – 64350 MASPIE – LALONCQUERE – JUILLACQ**
- 2 Par virement bancaire (RIB ci-dessus), et en envoyant impérativement par mail votre fiche d'adhésion à l'adresse [administration@spmf.fr](mailto:administration@spmf.fr)  
Avec copie au secrétariat : [secretariat@spmf.fr](mailto:secretariat@spmf.fr)

**PARTIE A DETACHER ET A RENVOYER AVEC VOTRE REGLEMENT de 440,00€, par chèque ou, de préférence par virement, à l'ordre du SPMF.**

RAISON SOCIALE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

PORTABLE :

**COURRIEL (Impératif) :**

QUALITE : Sympathisant donateur.

Pour toute question autre que le paiement de la cotisation s'adresser à :

**Joël Schiro ; Mail : [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)**

N'hésitez pas à envoyer par mail tout au long de l'année, vos commentaires et suggestions :